

LE TRAITEMENT
DES MANUSCRITS LITTERAIRES MODERNES
A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Mémoire présenté par
Marie-Odile GERMAIN

Sous la direction de
Monsieur Roger PIERROT
Conservateur en Chef du Département des
Manuscrits



18ème Promotion

1982

1982/35

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 1
I- Traitement et classement	p. 3
A. Le classement des correspondances	p. 3
B. Les manuscrits en leurs états	p. 6
C. De l'interprétation	p. 9
II- Problèmes de classement d'un grand fonds ; l'exemple barrésien	p. 12
A. Des lettres par milliers	p. 13
B. Manuscrits "monstrueux" ?	p. 16
III- Le circuit du manuscrit	p. 20
A. Les opérations de traitement	p. 20
B. Catalogage et catalogues	p. 23
IV- Statuts et usages des manuscrits littéraires	p. 26
A. Entre la conservation et la communication	p. 26
B. Lectures de manuscrits	p. 29
C. Vers une typologie des pratiques de l'écriture ?	p. 30
Conclusion	p. 34
Bibliographie	p. 35

INTRODUCTION

Manuscrits, correspondances et papiers d'écrivains des XVIIIème et surtout XIXème et XXème siècle représentent une part de plus en plus considérable dans l'accroissement des fonds du Département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale .

Mais cet intérêt pour ce que l'on a coutume d'appeler les manuscrits modernes est un phénomène assez récent : tout juste remonte-t-il à la fin du siècle dernier, où les bibliothèques, suivant, avec quelque retard, l'exemple des grands collectionneurs privés, s'ouvrirent à l'accueil des premiers fonds contemporains .

C'étaient les écrivains eux-mêmes qui avaient pris conscience de la valeur de leurs écrits : Balzac n'allait-il pas offrir en guise de présent de simples corrections sur épreuves ? Flaubert conservait jalousement les traces de ses travaux, et Hugo ne se séparait guère de ses "malles aux manuscrits" ... Le legs de ses oeuvres autographes ("Je donne tous mes manuscrits et tout ce qui sera trouvé écrit ou dessiné par moi à la bibliothèque nationale de Paris, qui sera un jour la Bibliothèque des Etats-Unis d'Europe ."), ce legs hugolien "marque un point de départ pour la constitution des fonds de manuscrits littéraires modernes."⁽¹⁾

Dès lors se succédèrent les dons, puis les achats . Mais il n'est pas dans notre propos de tracer un historique de la formation des fonds, ni de développer leurs différentes modalités d'acquisition (don, achat, dation, dépôt ...) ; d'autres l'ont fait : M. Roger Pierrot en évoquant "Les écrivains et leurs manuscrits" , Mme Florence Callu au début de son article sur "Les manuscrits contemporains : de

M. Proust à nos jours" ...

Rappelons seulement un des traits essentiels de la politique d'acquisition suivie par le Département, qui est de constituer de grands ensembles favorisant la recherche, plutôt que d'accumuler des pièces isolées goûtées par les collectionneurs . Sont donc récemment entrés à la Bibliothèque Nationale quelques fonds importants de littérature contemporaine : Barrès, Claudel, Giraudoux, Martin du Gard, Maurois, Romain Rolland, Jules Romains, Valéry ...

Les problèmes que nous allons nous efforcer de poser - à défaut de les résoudre - ne concerneront que le seul traitement de ces manuscrits, dès lors qu'ils sont parvenus, d'une façon ou d'une autre, dans le circuit de la bibliothèque . Le traitement ? c'est ainsi qu'il est convenu de désigner "toutes les opérations matérielles ou intellectuelles qui sont à réaliser sur le livre depuis son entrée dans la bibliothèque jusqu'à sa mise à la disposition du lecteur ." ⁽¹⁾

Une fois le mot manuscrit substitué à celui de livre, la définition nous invite à suivre ce cheminement à travers un certain nombre de tâches particulières, à évaluer les difficultés rencontrées ou les leçons offertes, et à esquisser quelques réflexions sur la double singularité de ce type de document et du type de travail qu'il suppose - entre l'étude des formes littéraires et la technique bibliothéconomique .

1. Roger PIERROT, art. cité .
2. Brigitte RICHTER in : Précis de Bibliothéconomie .

I- TRAITEMENT ET CLASSEMENT

Feuillets épars dont l'identification est incomplète, liasses et volumes plus ou moins arbitrairement classés, lettres aux signatures et aux dates incertaines, carnets, cahiers, papiers personnels, dossiers documentaires, textes écrits à la main ou dactylographiés ... Les manuscrits modernes recouvrent des réalités diverses ; mais c'est très souvent une matière dispersée et disparate que reçoit la Bibliothèque - matière qu'il convient donc de mettre en forme, pour obtenir en fin de traitement des volumes cohérents et aisément consultables .

Et cela nécessite un processus dont bien des étapes se confondent avec celles, traditionnelles, du circuit du livre (estampillage, inscription au registre d'inventaire, choix de la cote, catalogage, reliure ...), mais dont la spécificité réside dans cet indispensable travail de classement, en comparaison duquel les autres opérations de traitement semblent secondaires .

Travail plus ou moins long et complexe selon l'état, l'ampleur et la composition du fonds - selon ce qu'il faut identifier, dater, regrouper, séparer, et ordonner -, correspondances et manuscrits d'auteurs posant, nous allons le voir, des problèmes assez différents .

A. Le classement des correspondances .

Les correspondances entrent pour une large part dans la constitution des fonds de manuscrits modernes : certains, comme le fonds Montesquiou avec ses trois cent soixante dix volumes, sont même uniquement formés de lettres ; d'autres plus fréquemment (Martin du Gard, Valéry, Jules Romains, Barrès) réunissent manuscrits et correspondances échangées par un écrivain avec des personnalités de son temps : ces lettres, reçues ou écrites par l'auteur, et devenues inséparables de sa création, s'imprègnent par une sorte de contiguïté , ou de contagion, d'un curieux sta-

tut littéraire ; elles fournissent en tout cas de précieux repères biographiques, et de nombreux renseignements sur le milieu où il évolue et les oeuvres qu'il élabore .

Pourtant l'identification, comme la datation, de ces documents ne va pas toujours de soi : les destinataires d'une minute ou d'une copie de lettre ne sont pas nécessairement identifiables grâce au texte écrit, pas plus que les auteurs des lettres reçues par un écrivain, si leur signature est peu lisible . Alors s'impose le recours aux annuaires, bottins, almanachs, susceptibles d'aider à la reconnaissance de personnalités, dotées de titres ou de fonctions particulières ; mais les correspondants plus populaires ont moins de chance de sortir de l'anonymat .

Et que faire lorsque la date d'expédition n'est pas portée sur la lettre, et que les enveloppes ont disparu ? Si l'indication d'une date partielle (par exemple : lundi 14 juin) peut être complétée grâce au calendrier perpétuel qui indique entre quels millésimes il faut choisir, l'absence de repère chronologique demande alors une double étude : lecture attentive du contenu, pour déceler les événements historiques ou individuels auxquels il est fait allusion (élections, voyages, lectures, ouvrages en cours), mais aussi analyse du support où tout peut être signifiant : ... "la contexture du papier, le format, les filigranes, les mentions imprimées ou estampées, les cachets postaux, le timbre, l'adresse intégrale, les annotations d'une autre main, la couleur de l'encre, le type d'écriture lorsque l'auteur en a changé au cours de son existence... Il n'est pas jusqu'aux plis du papier qui n'aient leur importance ." (1) ?

Mais c'est surtout la comparaison des lettres entre elles qui, à défaut de dater précisément des cas particuliers, permet d'ordonner chronologiquement des séries .

Cela fait, reste le choix du classement à adopter : chronologique, ou selon l'ordre alphabétique des correspondants ? La question se pose tout aussi bien pour les lettres écrites que pour les lettres reçues par un auteur,

le traitement de ces deux catégories se faisant habituellement de façon séparée .

Les deux classements ont leurs avantages : le premier aide à suivre une évolution , et respecte l'insertion de la biographie individuelle dans le déroulement historique ; le second privilégie le dialogue avec tel ou tel correspondant . Et ce sont des raisons de commodité et d'efficacité qui font trancher dans un sens ou dans l'autre - en général en faveur du classement alphabétique (mais il y a des exceptions : Anatole France, et pour une partie de sa correspondance Barrès) .

L'ordre alphabétique semble en effet autoriser une communication plus rapide - ce qui n'est pas négligeable vu l'ampleur de certains fonds de correspondance -, dans la mesure où le lecteur, qui s'intéresse seulement à un échange précis de lettres avec un destinataire particulier, a moins de temps à consacrer à sa recherche que celui qui entreprend un travail sur l'auteur ou la période concernée ; il peut aller droit au but, sans avoir à consulter plusieurs dizaines de volumes, pour obtenir les renseignements ponctuels dont il a besoin .

A ces deux types de classements, vient parfois se surajouter un troisième, d'ordre thématique celui-là : lettres regroupées en dossiers, avant leur entrée en bibliothèque (dossiers de préparation pour un ouvrage, de remerciements à la dédicace d'un livre ...) . La refonte en un ordre unique est préférable, même si elle peut être délicate ; mais il n'est pas inutile de conserver la trace de ce classement primitif .

Mais quelle que soit la solution retenue, tous les correspondants, scripteurs ou destinataires, feront l'objet d'une fiche, avec renvoi aux numéros des feuillets et des volumes où se trouveront insérées leurs lettres, une fois reliées .

B. Les manuscrits en leurs états .

On se doute que le classement des manuscrits de textes littéraires nécessite un tout autre travail : l'identification est, dans la plupart des cas, assez aisée, puisque l'on peut se référer à un texte publié (exception faite naturellement des inédits, qui posent des problèmes spécifiques), mais elle ne constitue qu'une étape préliminaire . Le manuscrit étant souvent formé de feuillets dispersés, portant ou non des marques de pagination, suivant ou non un ordre cohérent, une lecture d'ensemble s'impose, pour regrouper un matériau foisonnant et y distinguer les différents états -ou avant-textes-, à travers lesquels l'oeuvre s'élabore, dans les incertitudes de l'écriture .

Des premières ébauches aux dernières épreuves, en passant par toutes les formes manuscrites ou dactylographiées (notes préparatoires, dossier documentaire, plans, scénarios, brouillons, mise au net, copie, dactylographie, épreuves avec les ultimes corrections), il faut s'efforcer de comprendre l'évolution du texte, et de présenter ces étapes selon l'ordre où elles se sont succédées .

Or chaque auteur a son dispositif particulier d'écriture, plus ou moins structuré (sur lequel nous reviendrons plus tard), mais aussi ses propres pratiques de conservation -et d'élimination-, qui ne facilitent pas forcément le travail des bibliothécaires à venir ...

Un Jules Romains ne reconnaît-il pas devant les innombrables corrections et retouches des plans de ses Hommes de bonne volonté, dispersés sur "plusieurs centaines de feuilles et de feuillets de tailles diverse, dont [il] n'[a] conservé qu'un petit nombre et un peu au hasard" : "J'ai moi-même quelque difficulté à reconstituer toutes les étapes de mon travail d'alors"...

Et il n'est pas très fréquemment répandu l'exemple de Martin du Gard, apportant une précision toute chartiste

au classement de ses manuscrits et à l'historique de son travail de rédaction - comme on le voit sur tel manuscrit d'un volume des Thibault, L'Eté 1914 :

"Ce manuscrit au crayon que je viens de faire dactylographier est le quatrième .

A Cassis, hiver et été 1933, j'ai groupé, classé documents et notes en dossiers .

A Cassis, automne 1933 et hiver 1934, j'ai écrit un premier jet, à peu près complet (Détruit) .

Venu à Nice en mars 1934, j'ai passé le printemps et l'été, jusqu'à fin juillet à écrire un second jet, plus poussé (Détruit) .

En janvier 1935 j'ai commencé le 3° brouillon de l'Alarme (celui qui est en feuilles de couleur) . A mesure, je recopiais au net sur le présent 4° brouillon, que j'ai corrigé et recorrecté jusqu'à la dactylographie" ...

D'autant que l'ordre-même est parfois trompeur, surtout quand il est le fait de la famille ou des héritiers d'un écrivain ; c'est par exemple le cas pour les manuscrits de Colette, récemment arrivés à la Bibliothèque Nationale : reliés en volumes constitués par des mélanges d'états différents, ils ont l'aspect présentable et suivi de "vrais" livres, mais reflètent de façon très inexacte le travail de l'écrivain ; au bibliothécaire de s'y retrouver et de faire un sort aux reliquats de brouillons qui n'ont pu y être insérés ...

La diversité de ces exemples montre, si besoin est, que les problèmes de classement varient beaucoup d'un auteur à l'autre . Mais la plupart du temps, la lecture de contenu ne saurait se passer d'une analyse, même succincte, de données matérielles : celles que fournissent, au premier regard ou après examen, papier et écriture . Considérer le document comme un objet, et non pas seulement comme

un système de signes, est souvent le meilleur moyen d'échapper aux évidences trompeuses qu'offre un manuscrit, et la voie la plus rapide pour déterminer un ordre judiciaire .

L'alternance des feuillets, les différences de format ou de couleur, la présence ou l'absence de pliures, de coupures, de collages : voilà autant de traces aisément repérables qui témoignent des différentes strates de l'écriture . Il se peut qu'un simple coup d'oeil suffise pour reconnaître à quel type d'avant-texte on se trouve confronté, chaque écrivain ayant ses habitudes et ses manies en ce domaine : Claudel utilisait des feuillets de formats divers pour les rédactions provisoires, et des feuilles doubles pour le manuscrit définitif ; Romain Rolland écrivait ses brouillons recto-verso sur des pages pliées en deux, mais la mise au net se faisait sur des feuilles entières, écrites seulement au recto ... Une feuille isolée laisse deviner l'ébauche hâtive ou la variante lancinante, et le dos griffonné d'un faire-part ou d'une enveloppe, jeté au milieu d'un manuscrit, trahit le moment d'inspiration subite ...

Enfin l'étude des papiers, et plus particulièrement l'examen des filigranes s'ils existent, peuvent favoriser la datation de telle ou telle oeuvre, ou du moins établir l'antériorité ou la postériorité d'un texte par rapport à un autre : ce fut le cas pour le manuscrit du Voyage intérieur, autobiographie intellectuelle de Romain Rolland, où se mêlaient inextricablement les feuillets numérotés de deux états différents, rédigés à vingt ans de distance ; il eût fallu une lecture très minutieuse pour distinguer les deux textes, le simple examen par transparence du papier (sans filigrane dans la première version, avec dans la seconde) a permis de rendre à l'un et à l'autre des états les feuillets qui leur revenaient .

Quant à l'écriture, outre le message explicite du

texte, elle apporte une information implicite sur celui qui écrit et sur les circonstances qui ont entouré son geste . Dater approximativement un manuscrit, car l'écriture change au cours d'une existence, mais aussi les manières d'écrire sur la page , en raturant, en recopiant ...; définir un stade de la rédaction, par l'appréhension d'une position affective momentanée (soin de la calligraphie, rapidité de l'esquisse, laisser-aller, jubilation ...), cela relève souvent de l'appréciation empirique de bibliothécaire . Mais certaines recherches de laboratoire y apportent une technique très sophistiquée, associant, comme à Besançon, une analyse optique des tracés de l'écriture (avec microfilm transparent et rayon laser diffracté) au traitement informatique des données recueillies ... Les conservateurs de bibliothèque n'en sont pas encore tout à fait là ...

Mais que ces examens confirment ou infirment les hypothèses de lecture, ne vient-il pas un moment où les nécessités de l'analyse doivent céder la place aux risques de l'interprétation ?

C. De l'interprétation .

Quelle que soit la rigueur des critères internes ou externes, il n'est en effet guère possible d'espérer une pure scientificité dans le déchiffrement et le classement d'un manuscrit ; cette sorte de lecture est subjective, comme toute lecture, "l'attention y est sélective et nous avons en fait une certaine idée préconçue de ce que nous cherchons" ⁽²⁾ ...

Tout au plus faut-il veiller à respecter chaque avant-texte dans sa singularité, sans entretenir un trop grand fétichisme à l'égard du livre publié : ce qui sera amendé, corrigé ou supprimé doit avoir autant d'importance que ce qui sera conservé ; et plutôt qu'en terme d'évolution, ou de progrès, mieux vaut penser chaque état en terme de différence .

Reste la question, contraire et délicate, des inédits, dont le classement ne peut s'aider d'aucune référence imprimée, et tend à s'apparenter à l'édition de texte . Il en va ainsi pour le dernier roman inachevé de Martin du Gard, Maumort, qui depuis plus de vingt ans est en attente de publication - si grande est la complexité d'une tâche dont l'auteur lui-même ne put venir à bout, hésitant entre deux versions distinctes et changeant constamment l'ordre des épisodes : "Quelle version adopter? Quel ordre suivre à l'intérieur de chaque version ? Un fil conducteur est fourni par d'abondantes notes personnelles, soigneusement datées ... Mais elles sont contradictoires et au fur et à mesure que l'on avance dans ce dédale, les pistes s'enchevêtrent de plus en plus . Le champ est donc laissé libre à de multiples solutions et le choix entre les avant-textes demeurera nécessairement subjectif, en l'absence de la version définitive, établie ne varietur par l'auteur en vue de l'édition ." (3)

Problème d'interprétation donc pour repérer le cheminement de l'écriture dans l'entremêlement des brouillons et des variantes, mais problème aussi de présentation .

Car les différents états d'un manuscrit ne sont pas toujours séparés matériellement : bien souvent l'auteur emploie pour la version à laquelle il travaille le verso d'une page utilisée dans une version précédente, à moins qu'il n'emprunte quelques feuillets d'un brouillon antérieur, conservé à sa place, pour les insérer tels quels dans une nouvelle mouture du texte : l'on hésite alors à ne pas privilégier la suite logique du texte final, mais ce sera au détriment de l'ordre de la genèse . Temps de l'écriture et temps du récit ne cessent ainsi d'interférer, et la reconstitution de la durée vivante de la création se révèle impossible ...

Les manuscrits flaubertiens - ceux, par exemple,

de L'Education sentimentale - sont à cet égard exemplaires : la complexité de ces feuillets surchargés de corrections, écrits recto-verso en des états différents, et se chevauchant plutôt qu'ils ne se succèdent, a entraîné un classement quelque peu arbitraire, même s'il s'efforce d'être cohérent et respectueux du mouvement général de l'oeuvre : "On a choisi d'adopter comme rectos les faces barrés d'une croix en X et de rapprocher tous ceux qui concernent un même passage du texte, dans l'ordre des parties, puis des chapitres ." (4)

De même est souvent problématique la place qu'il convient de réserver aux variantes, rajoutées sur des feuilles volantes et rejetées au profit d'une ultime leçon : faut-il les regrouper en fin de chapitre pour permettre un déroulement sans heurt du texte ? ou les intercaler à leur place quitte à embrouiller la lecture quand elles sont trop nombreuses ?

Sans doute en va-t-il du classement d'un manuscrit raturé, amendé, travaillé, comme de l'établissement d'une édition de texte : il faut sans cesse choisir entre le souci de la lisibilité et le respect des errances de l'écriture - dans les limites imposées ici par les contraintes matérielles de la succession des feuillets .

1. Georges LUBIN, in : Les éditions de correspondances, Actes de la Société d'Histoire Littéraire de la France, 1968 .
3. Florence CALLU, "Les manuscrits contemporains ...", in : BBN, sept. 1980, p.133 .
4. Catalogue de l'exposition Gustave Flaubert, Paris, BN, 1980 ; les notices pour les manuscrits sont dues à M. Roger PIERROT .
2. Raymonde DEBRAY-GENETTE, "Génétique et poétique ...", in: Littérature, 28,1977, p. 19-39 .

II- PROBLEMES DE CLASSEMENT D'UN GRAND FONDS :
L'EXEMPLE BARRESIEN .

Ces problèmes généraux, le traitement de chaque fonds les soulève selon des modalités particulières - en fonction de l'importance, de la diversité, de l'histoire-même de ses manuscrits, sans parler des habitudes de composition et de conservation de l'écrivain . Une assez bonne illustration peut en être donnée par le fonds Barrès qui, quantitativement du moins, est le plus important des grands ensembles entrés ces dernières années au Département des Manuscrits .

Rapportés de Charmes à l'automne 1978, les papiers de Maurice Barrès occupaient plus d'une centaine de gros cartons, voire de caisses, bourrés de lettres et de manuscrits, mais aussi de coupures de presse, de périodiques, de dossiers, de photographies, d'affiches, de cartes postales, de cahiers d'écoliers ... - contenu disparate dont il ne fut fait au moment du "déménagement" qu'un inventaire sommaire et nécessairement partiel, et qui imposait donc un dépouillement exhaustif, carton après carton, pièce après pièce .

Si l'on y ajoute les milliers de volumes imprimés (éditions des oeuvres de l'auteur, achats, dons avec ou sans dédicace), parfois truffés de notes manuscrites et de lettres -qui sont simultanément traités au Département des Entrées-, l'on se rend mieux compte de l'intérêt particulier, tant littéraire qu'historique et sociologique, d'un tel fonds, et de la multitude d'informations qu'il pourra offrir sur un homme et son temps .

Mais ayant de songer à la phase d'exploitation, avant même d'entreprendre un classement, il convient d'abord d'effectuer toute une suite de tris : répartir en grands ensembles cette matière littéraire et documentaire, et en premier lieu séparer la masse des manuscrits de celle

de la correspondance et de tous les papiers administratifs ou personnels de moindre intérêt, voilà qui ne pose pas que des problèmes de manutention, mais déjà des questions de choix pour le classement à venir .

Quant à la mise en forme de chaque oeuvre, ou de chaque série de lettres, le nombre et l'inévitable désordre de ces milliers de feuillets lui enlève tout caractère définitif, jusqu'à ce que le contenu du dernier carton ait été entièrement investigué ... Tâche considérable, où les surprises sont parfois heureuses : tel manuscrit important, celui du Jardin de Bérénice, dont l'inventaire primitif ne faisait pas mention, était perdu au milieu de dossiers de correspondance de guerre, et telle longue lettre, inédite, de Proust, dans un sac rempli de coupures de journaux et de compte-rendus de l'Argus ...

A. Des lettres par milliers .

Car s'il y a, dans ce fonds, assez peu de lettres écrites de la main de Barrès, innombrables sont les lettres reçues par lui : leur grande diversité d'origine et de contenu ne reflète-t-elle pas les multiples facettes de celui qui, maître à penser d'une génération, se mêla aux recherches de la littérature comme aux jeux de la politique ? L'on retrouve, amis ou relations, tous les grands (et moins grands) noms du monde littéraire et politique de l'entre-deux siècles : Proust, D'Annunzio, Paul Bourget, Anna de Noailles, Léon Blum, Poincaré ..., mais aussi une foule de demandeurs d'emplois ou, pendant la guerre, de familles de soldats, correspondants inconnus qui recourent aux bons offices du député et du notable .

Bien qu'une grande partie de ces lettres ait été classée par les soins de l'auteur ou de sa famille, d'abord alphabétiquement au temps de la jeunesse, puis chronologiquement par année (avec un sous-classement alphabétique) quand le volume de la correspondance eut

suivi la progression de la renommée barrésienne ... , beaucoup se sont trouvées dispersées . Parfois, selon les règles du hasard, ayant échoué dans un livre, un manuscrit ou un dossier qui leur est totalement étranger : il suffit alors de les regrouper . Parfois, selon les règles d'une nécessité, plus contraignante, pour le bibliothécaire du moins .

Ainsi de ces mots d'envoi joints à un livre offert : faut-il les considérer comme des sortes de dédicaces, particulièrement développées, et les garder insérés dans le volume qu'ils accompagnaient ? mais n'est-il pas dommage de partager des séries de correspondance ? D'autant qu'imprimés et correspondances étant traités, rappelons-le, dans deux départements différents, et destinés à être conservés dans deux lieux différents, les recherches des lecteurs n'en seront guère facilitées .

Mais les manuscrits aussi recèlent des richesses épistolaires : Barrès, surchargé qu'il était de tâches diverses, recourait volontiers à ses amis ou à ses connaissances pour compléter ou accélérer la mise en place de sa documentation, dans la préparation de ses oeuvres : d'où la présence de lettres éparses dans certains manuscrits . Quand leurs auteurs sont connus ou ont entretenu avec l'écrivain une correspondance suivie, il semblerait aberrant de conserver cette dispersion ; mais dans le cas contraire, une lettre riche d'enseignements, dont l'auteur est totalement inconnu, ne risque-t-elle pas d'être noyée dans la correspondance générale ? Sans doute faut-il se satisfaire d'un système de renvois qui préserverait ces informations sans rompre l'unité des correspondances .

De nombreux dossiers présentent ainsi, dans la forme où Barrès les a constitués et où ils ont été conservés jusqu'à nous, un indéniable intérêt documentaire, mais un aspect bien hétérogène selon les normes bibliothécono-

miques : mélanges de coupures de presse, de notes manuscrites, de fragments de lettres ... Ce sont surtout des instruments de travail et de réflexion pour des sujets politiques, des projets d'interpellation à la Chambre, des articles sur la guerre ou les problèmes rhénans : l'aspect archivistique y prédomine ; nécessitera-t-il une approche différente ?

A supposer néanmoins que cette énorme correspondance constitue finalement un ensemble délimité, identifiable et localisable dans le temps, il reste à définir un classement cohérent . Et là encore diversité et abondance vont rendre difficile le choix d'une solution unique .

Car il y a dans ce fonds une proportion assez importante de lettres reçues pendant les années de guerre, époque où Barrès jouait le rôle contesté, mais harassant, d'incitateur patriotique : les soldats et leurs familles, ceux du front et ceux de l'arrière, comme les lecteurs de ses articles quotidiens de L'Echo de Paris, rivalisèrent alors de zèle épistolaire . Souvent écrites par d'obscurs correspondants, ces lettres tiennent leur plus grand mérite non de leur contenu particulier -même si cela peut arriver-, mais de leur nombre, des multiples renseignements historiques et sociologiques qu'elles apportent et du tableau qu'elles permettent d'entrevoir de cette France en armes .

Leur masse, leur homogénéité et leur relatif anonymat rendaient peu pertinent l'habituel classement par ordre alphabétique ; aussi a-t-il semblé préférable de se résoudre à instituer un double classement pour l'ensemble du fonds : alphabétique pour l'essentiel de la correspondance barrésienne, y compris les lettres de guerre dont les auteurs sont des familiers de Barrès ou des personnalités connues ; chronologique (et de façon très précise : jour par jour) pour cette correspondance de guerre où les historiens pourraient trouver leur bonheur ...

Solution un peu bancal, qui ne répond pas à toutes les questions : comment établir les critères de distinction, bien arbitraires, entre "inconnus" et "personnalités" ? pourquoi ne pas étendre le procédé à toutes les lettres de correspondants "populaires" -et elles sont nombreuses, même en période de paix-, dont l'intérêt relève autant de l'histoire sociologique ?

A défaut d'une impossible unité de principe, l'essentiel est en fait d'assurer la meilleure "rentabilité" du fonds, c'est-à-dire de s'interroger sur les motivations des éventuels lecteurs, et sur les moyens de classement et de présentation qui pourront les aider le plus efficacement dans leur recherche .

B. Manuscrits "monstrueux" ?

Monstrueux, les manuscrits barrésiens ne le sont sans doute pas, encore que l'auteur lui-même ait parfois traité de "monstres" ses premières ébauches : monstres qu'il s'agissait de dominer et de maîtriser pour parvenir à la forme finale . Comme si la recherche du style ne pouvait se faire qu'à travers un désordre et une imperfection assumée ...

Et tous ces manuscrits portent jusqu'aux dernières épreuves la trace de corrections et de transformations . Tous , car c'est l'oeuvre entière de Barrès qui s'offre ainsi au regard dans la difficile élaboration du texte .

Peu de problèmes d'identification -sinon pour quelques récits de jeunesse et les articles de la maturité-, puisque la presque totalité de l'oeuvre barrésienne a été publié du vivant de l'auteur, ou à titre posthume . Mais les habituelles nécessités de classement : notes documentaires, premières ébauches, plans, brouillons, mise au net (souvent de la main d'un secrétaire, puis par dactylographie) - les avant-textes se répartissent sans trop de difficultés dans l'une ou l'autre de ces catégories ; mais

si la démarche n'est jamais aussi linéaire, elle n'est pas non plus similaire d'un texte à l'autre .

L'importance de la recherche documentaire varie par exemple selon le genre et la matière du livre en pré-paration : la peinture du Moi s'en passe allègrement à l'exception de références à quelques "Intercesseurs" ; la chronique des Frères Baillard de La Colline inspirée s'appuie, elle, sur de véritables recherches archivistiques dans l'histoire de l'ancienne Lorraine .

De même les plans sont rarement développés, ne s'imposant que dans les oeuvres de construction volontaire, les trois tomes du Roman de l'Energie nationale par exemple, et de façon un peu désordonnée comme s'ils apparaissaient au cours de la rédaction et se transformaient avec elle . Par contre la technique plus impressionniste des esquisses de phrases, des ébauches thématiques, d'une écriture accidentelle et improvisée, donne aux carnets et aux cahiers, à mi-chemin du journal et du dossier préparatoire, une place privilégiée dans la genèse de la phrase barrésienne : tels, griffonnés au crayon sur des carnets d'un voyage en Provence, les paysages du Jardin de Bérénice .

Un type d'écriture qui peut rendre délicate la mise en ordre des premiers brouillons, lorsqu'il faut en suivre le fil sur des feuilles volantes, portant quelques lignes çà et là .

Car si la compréhension d'ensemble est assez aisée, certaines étapes sont parfois difficiles à repérer : le début, si connu, de La Colline inspirée -"Il est des lieux où souffle l'esprit ..." - reste encore mystérieux : . Ce prologue n'apparaît que dans une deuxième version , sans brouillon préalable, (peut-être détruit ?), et après le rejet d'une première version, qui en était déjà au stade de la mise au net et attaquait directement le récit . Début difficile donc, et sans doute révélateur de l'incer-

titude de l'écrivain, quant à la distance à prendre avec son histoire, entre le détachement, l'ironie et le lyrisme .

D'autres passages posent des problèmes d'interprétation et de présentation, pour des raisons exactement inverses, par inflation du papier et de l'écriture ... Feuilletts griffonnés, collés, décollés, raturés : un chapitre des Déracinés semble avoir particulièrement embarrassé son auteur, c'est celui où une belle arménienne, à laquelle le héros doit son éducation sentimentale et sa fascination de l'errance, est assassinée dans un terrain vague, par deux des sept lycéens lorrains déracinés à Paris ... Passage un peu "feuilletonnesque", nécessaire dans l'esprit de Barrès pour faire accéder son livre au statut de "roman populaire", à l'ombre de Hugo, de Zola et même du Dostoïevsky de Crime et Chatiment; mais passage éprouvant à écrire, si l'on en croit les successives versions, dont la première est un étrange entremêlement de feuilletts de toutes sortes .

A ces difficultés "ordinaires" de classement, vient s'ajouter une autre pratique barrésienne, momentanée d'ailleurs : celle de remanier ses manuscrits non seulement en raturant, en recopiant, ou en empruntant quelques pages d'un état précédent, mais en découpant les passages qu'il désirait garder pour les coller dans la version suivante, quitte à les corriger à nouveau ; ce qui produit d'un côté des feuilletts lacunaires, percés de vides et fragilisés , de l'autre des unités ambiguës, formées de fragments venant d'états différents, des collages aplanissant sur une feuille la durée et les hésitations du travail de rédaction .

Dernier problème à mentionner : celui non des inédits, mais des textes publiés à titre posthume . Un ensemble de nouvelles, de méditations et de projets inachevés, interrompus par la mort : faudra-t-il se fier

au classement qui leur fut imposé, ou s'efforcer, mais selon quels critères, de démêler les intentions d'un auteur, avant tout soucieux de rendre une certaine musique ?

Immense fonds que ce fonds Barrès ... pour lequel se pose parfois insidieusement la question-tabou de l'élimination (faut-il garder les notes de teinturerie, les ordonnances médicales, les innombrables relevés des Argus de la Presse ?) . Immense fonds qui pourrait constituer -un peu à la manière de ce qui se passe en Belgique- une sorte de musée de littérature, pour un écrivain tombé dans le Purgatoire, et qui en reviendra peut-être ...

III- LE CIRCUIT DU MANUSCRIT

Un tel travail de classement donne à la notion-même de traitement, en matière de manuscrits modernes, une acception quelque peu inhabituelle ; l'intervention du bibliothécaire n'y est-elle pas plus décisive qu'à l'ordinaire, puisque c'est sur le document qu'il doit agir, et non seulement sur les moyens de le rendre accessible au lecteur ? Sans accomplir une véritable édition, il la rend possible ; et de ses choix, comme de ses erreurs, naîtront peut-être les interprétations à venir ...

Car c'est à lui qu'il revient de transformer en volume ordonné et limité ces manuscrits, qui n'étaient souvent dans l'esprit de leur auteur que projet mouvant, ouvert, éclaté ; ou d'établir en recueils factices séries de lettres et de documents, "publiant" ainsi ce qui relevait des instances privées de l'écriture ou des relations personnelles de correspondance .

A. Les opérations de traitement .

Plus que les manuscrits, réalités de forme et de nature hétérogènes, ce sont en effet les volumes constitués par classement à partir des manuscrits, qui définissent les unités bibliographiques de base, engagées dans le processus de traitement .

Il est néanmoins une opération préalable à cette constitution en volumes, la première opération du circuit documentaire : l'enregistrement à l'arrivée dans le Département ; elle se fait par fonds, selon le mode d'acquisition (Don, Achat), suivi du numéro d'entrée - mention qui sera plus tard portée sur le premier feuillet de chaque volume du fonds en question .

Le volume lui-même ne prendra corps qu'une fois le classement achevé, lorsque son importance matérielle aura été déterminée d'après son contenu ou la commodité de sa

lecture, et que ses feuillets auront été numérotés, une table des matières étant établie de manière plus ou moins développée (table des correspondants, plan des différents états du manuscrit, ou simple mention du texte qui suit)... Il ne restera alors qu'à le relier pour obtenir un "livre", qui n'en est pas vraiment un .

Relié ? et parfois aussi restauré si le besoin en apparaît ; mais avant d'engager cette nouvelle série d'opérations, il est souhaitable pour des raisons de sécurité de procéder à un micro-filmage : c'est à ce moment qu'il est , matériellement, le plus facile - les feuillets et surtout les lettres n'ayant pas à être démontées -, et le plus nécessaire, étant donné les risques de perte en cours de transport .

Pendant longtemps, l'essentiel des travaux de microreproduction s'est fait à la seule demande des chercheurs . Mais cette pratique de microfilmage avant reliure est devenue systématique au Département des Manuscrits ; jointe au projet, lancé dans le cadre du Plan de Sauvegarde de reproduire les fonds anciennement entrés de manuscrits contemporains dont le papier est de mauvaise qualité, elle laisse entrevoir le jour -lointain- où la Bibliothèque Nationale, disposant d'une véritable "microfilmothèque", pourra concilier les impératifs de la conservation et ceux de la communication .

Réalisés par l'Atelier central de la Nationale, les travaux de restauration varient naturellement d'un manuscrit à l'autre, selon l'état dans lequel il se trouve : éventuels traitements de désinfection en cas de moisissures (comme ce fut le cas pour les papiers Diderot), puis réparation des lacunes, ou même renforcement par doublage à la résille de soie : pour les manuscrits de Proust par exemple, où il fut nécessaire de commencer par éliminer un montage antérieur, dont la colle de mauvaise qualité s'était altérée .

Mais si ces restaurations, très délicates, sont confiés à des services intérieurs, la reliure, exception faite de manuscrits particulièrement précieux tels ceux de L'Education Sentimentale, est en général exécutée à l'extérieur, par le recours à l'artisanat privé : en des ateliers spécialisés et rigoureusement sélectionnés. Lettres et feuillets y sont montés sur onglets, après avoir été disposés avec soin, de façon à ce que le volume ait une épaisseur constante, puis reliés en toile ou en demi-chagrin.

Car tous les manuscrits de la Bibliothèque Nationale sont reliés : c'est le meilleur "traitement préservatif" pour des documents uniques, dont la consultation est ainsi facilitée. Seul inconvénient, outre le coût : l'impossibilité de toute modification de l'ordre des feuillets, et donc de toute intercalation à venir ; mais c'est, somme toute, peu de chose face aux avantages assurés.

Une fois le volume relié, vient l'estampillage. Qu'en dire ? sinon qu'il se fait pièce par pièce pour les autographes, et pour les textes suivis à la première et à la dernière feuille (plus un feuillet intermédiaire, dont la Bibliothèque garde le secret ...)

Quant au choix de la cote, révélateur du système de classement adopté, les pratiques en ont été fluctuantes : par ordre d'entrée sur les rayons, le classement de ces Nouvelles acquisitions françaises se doubla ensuite d'une répartition selon deux formats ; décidée pour économiser de la place, elle s'accompagnait d'une double série de cotations (l'une commençant aux 10 000, la tranche des 20 000 étant réservée aux grands formats) - système finalement abandonné en 1964, car il avait l'inconvénient de disperser de façon arbitraire les volumes entrés à la Bibliothèque au même moment, et de troubler le lecteur par des complications de cotes dont il ne saisissait pas

l'utilité .

Une cotation unique a donc repris dans la série des 10 000, selon l'ordre de rangement sur les rayons : ordre qui n'est pourtant pas totalement aléatoire puisque, par souci de cohérence, de gain d'espace et de bonne conservation, il est décidé une fois l'an par l'ensemble des conservateurs, en fonction des formats et des types de manuscrits .

Mais, comme pour le traitement de tout document, il est temps de passer à des tâches catalographiques ...

B. Catalogage et catalogues .

Comme l'indiquent les Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes, publiées par les soins de la Direction du Livre et s'inspirant des usages du Département des Manuscrits, le catalogage d'un volume de manuscrit ne saurait suivre des normes aussi contraignantes et précises que celles des publications imprimées , tant est diverse la nature-même des documents concernés . Mais c'est dans "un cadre descriptif commun" que jouera la relative liberté du catalogueur .

Ce cadre, qui n'est pas sans rappeler celui des manuscrits médiévaux (mais le contenu en sera moins dense), se présente en quatre parties principales :

- un titre ou vedette, avec une présentation un peu "normalisée" .

- le corps de la notice, qui , en un rapide dépouillement, indique la composition du volume, et la nature du ou des textes contenus , car "chacun de ces documents étant par nature unique, la description doit tenir compte de ce fait et inclure des données permettant d'éviter toute équivoque : une lettre devra être distinguée de sa copie, un acte authentique de sa minute, une œuvre littéraire de ses ébauches ..." ⁽¹⁾

- suivent éventuellement des références

bibliographiques, au cas où le manuscrit aurait fait l'objet d'éditions ou d'études critiques .

- une description matérielle, enfin, portant sur la date de rédaction, la matière du support, le nombre des feuillets, les dimensions, la reliure et son état, l'origine ...

Ainsi s'articule, selon les règles, la notice catalographique ... Quant à son importance, elle varie pour chaque cas : tel volume manuscrit peut posséder une unité interne à l'égal d'un imprimé, s'il est formé d'un seul état autographe ; tel autre se présente comme un ensemble hétérogène dont la description, élément par élément, serait très longue : les séries de correspondance, par exemple, ne proposent pas, dans leur notice, de dépouillement exhaustif des noms de chaque correspondant ; ce sera le rôle de l'Index de les répertorier soigneusement .

Car tout au long de la constitution des volumes, la rédaction des notices se double de l'établissement de fiches, dont l'intérêt est non seulement de relever tous les écrivains présents par leurs œuvres, mais aussi tous les scripteurs et destinataires de lettres .

Ce fichier alphabétique d'indexation, inauguré vers 1950, est accessible aux lecteurs dans la salle de travail du Département, tant que la tranche en cours n'a pas été publiée ; il est soigneusement révisé à chaque parution du catalogue des Nouvelles acquisitions françaises, dont il forme la deuxième partie, la plus volumineuse, celle de l'Index . Un Index très détaillé (où les cotes des divers manuscrits et les numéros de leurs feuillets sont, pour chaque vedette, classés en sous-rubriques distinctes : œuvres, lettres, lettres reçues, documents le concernant ...), indispensable au maniement de l'ouvrage comme à la connaissance des fonds .

Quant à la première partie du catalogue, elle regroupe la suite des notices descriptives dans l'ordre

numérique de leur cote, telles qu'elles ont été revues et corrigées d'après les Inventaires sommaires que la Bibliothèque de l'École des Chartes fait paraître à intervalles réguliers (1966, 1969, 1972 ...) pour informer le public sur les récents accroissements .

C'est que, comme il en va pour tout catalogue imprimé, sa préparation demande un long travail, et sa parution un long délai par rapport au moment où fut traité le dernier document signalé : le rythme de publication se voudrait décennal, et le volume sorti en 1981 recense les manuscrits catalogués sur un peu plus d'une dizaine d'années, de 1958 à 1971 .

Pour pallier ces inévitables lenteurs, un projet d'informatisation est à l'étude, concernant l'Index alphabétique : les données rétrospectives en seraient enregistrées par lecture optique des différentes tables parues (celles des années 1946-1957 et 1958-1971), avec mise en mémoire dans le cadre des rubriques et sous-rubriques existantes (oeuvres, lettres ...) ; quant aux nouvelles données, elles seraient directement entrées en machine, ce qui permettrait la formation d'un Index cumulatif permanent, interrogeable sur place comme à distance ; imprimante et listing autoriseraient en outre la publication des dernières tranches sous forme imprimée .

Manuscrit et ordinateur, pourquoi pas ?

1. Marcel THOMAS, Préface des : Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes, 1980 .

III- STATUTS ET USAGES DES MANUSCRITS LITTÉRAIRES

Resterait peut-être à s'interroger sur le statut du manuscrit littéraire moderne, sur ce qui lui vaut, et de plus en plus, la curiosité et l'intérêt du chercheur ou du collectionneur - justification du long traitement dont nous venons de parcourir les étapes ...

Car le manuscrit, qu'il soit texte littéraire ou lettre d'écrivain, a une signification bien particulière : plutôt qu'"écrit à la main", il est senti comme "de la main" de l'auteur . Et ainsi que l'analyse avec humour M. Bellemin-Noël : "Il atteste une paternité . Il est la preuve et la trace d'une grandeur . Il requiert un respect, il incite à une adoration . Monument qui conserve et qu'il faut conserver, eu égard au caractère unique, à la valeur historique d'une réussite . Sa place est au musée, parmi les réalisations immortelles de l'espèce ." ⁽¹⁾

Mais à cette obscure fascination, provoquée par la trace tangible d'une écriture, s'ajoute l'intérêt d'inachèvement d'un texte en gestation, de brouillons tatonnants et raturés : sa valeur "testamentaire" se double d'une valeur "testimoniale" ... Ce n'est plus alors le respect ou le fétichisme qui sont de mise, mais l'étude d'une oeuvre en train de se construire, et d'un "travailleur aux prises avec ce qui résiste ... artisan plutôt qu'artiste" .

Cette opposition, toute conceptuelle, entre le manuscrit et le brouillon ne nous introduit-elle pas à une autre opposition, plus traditionnelle en bibliothéconomie, celle de la conservation et de la communication ?

A. Entre la conservation et la communication .

C'est sans doute à sa valeur "testamentaire" que le manuscrit doit d'être conservé dans les meilleures conditions possibles : l'on connaît les réglementations

habituelles en matière de climatisation, d'éclairage, d'hygrométrie ; nous ne reviendrons pas non plus sur les techniques de restauration, ni sur les nécessaires conditions de sécurité, ne serait-ce que contre les déprédations et les vols - car le manuscrit moderne a aussi valeur économique, comme en témoignent les cours atteints par le marché des autographes ...

Plus paradoxale est peut-être la valeur esthétique que l'authenticité ou l'inachèvement semblent conférer aux lettres et aux brouillons d'écrivain. Et point n'est besoin de recourir à l'exemple-limite des manuscrits de René Char, enluminés par des peintres contemporains selon l'ancienne tradition du codex médiéval à peinture ... Les papiers littéraires ne participent-ils pas de la fonction de communication, non seulement comme objets d'étude, mais aussi comme objets d'exposition, au même titre que des estampes ou de belles reliures ?

Les expositions, que promeut régulièrement la Bibliothèque Nationale, leur accordent d'ailleurs une place de choix : ces dernières années Jules Romains, Bernanos, Martin du Gard furent à l'honneur, et bientôt Giraudoux - et l'on se souvient des grands feuillets bleus, rédigés et raturés en tous sens, des manuscrits de Flaubert ... Mais que ce soit à l'occasion d'un anniversaire (Martin du Gard) ou de l'entrée d'une collection importante (Jules Romains), ces expositions ont le double avantage d'assurer un contact avec un plus large public, et de contribuer à de nouvelles acquisitions, par les liens établis avec d'éventuels donateurs, ou le spectacle incitatif de la politique de conservation de la Nationale, dans le domaine des manuscrits modernes ...

Il n'en reste pas moins que l'essentiel de la communication se fait naturellement au profit de chercheurs, plus sensibles que d'autres aux valeurs "testimoniales", et qu'il est assuré très libéralement, malgré la relative

fragilité de ces documents .

Se poseront parfois des réserves d'ordre juridique : telle la réserve de communication, fixée par un donateur qui souhaite différer l'accès à ses lettres ou manuscrits pendant un certain temps ; ce fut le cas pour une partie des papiers Martin du Gard . Quand les documents n'ont pas été placés sous scellés, les opérations de traitement peuvent s'achever au moment où expire ce délai .

Mais si aucune volonté expresse n'a été formulée lors de la cession d'un manuscrit, la Bibliothèque Nationale exclut toute réserve juridique de son fait : ce n'est pas partout l'usage, la Bibliothèque Doucet imposant à ses lecteurs, venus consulter manuscrits ou correspondances, une demande d'autorisation auprès de l'auteur ou de ses ayants-droit .

Ne faut-il pas pourtant distinguer consultation et publication ? C'est dans le second cas seulement qu'interviennent les règles habituelles de respect du droit d'auteur . Le chercheur doit alors être "dûment averti que le droit de publier ne peut lui être conféré que par l'auteur ou ses ayants-droit, et qu'il s'engage, par le fait qu'il reçoit une carte de lecteur et signe le bulletin de demande d'une oeuvre non tombée dans le domaine public, à garantir la Bibliothèque contre tout usage abusif qu'il ferait de textes consultés" ⁽²⁾ .

Quand aura expiré la période de protection des droits d'auteur (cinquante ans après le décès de l'auteur, sans compter les prolongations dues aux guerres de 1914-1918 et 1939-1945), c'est la Bibliothèque Nationale, propriétaire du manuscrit, qui sera "habilitée à négocier le droit de publication, sous réserve du droit moral demeurant aux héritiers de l'auteur et imprescriptible ." .

B. Lectures de manuscrits .

Qu'attend donc le lecteur de la consultation de ces manuscrits modernes ? Une fois les tâches d'acquisition, de classement et de traitement réalisées par les services de la Bibliothèque, quel enseignement pense-t-il tirer d'une matière documentaire si particulière ?

Recherches sur la genèse des oeuvres littéraires, exploitation des témoignages individuels contenus dans les lettres (et aussi indispensables aux travaux biographiques qu'à l'interprétation des mentalités collectives), éditions de textes, éditions de correspondances : l'éventail est largement ouvert dans le domaine littéraire et linguistique comme dans celui de l'histoire culturelle et sociologique - un mouvement de réflexion critique, qui s'est intensifié depuis l'après-guerre, car il épouse les préoccupations des écrivains contemporains eux-mêmes, plus que jamais conscients de leur travail d'écriture et des modalités d'élaboration de leur oeuvre .

Le genre des études "génétiques" s'est d'ailleurs quelque peu renouvelé ces dernières années : moins statiques et moins ponctuelles que par le passé, où l'accent était volontiers mis sur la découverte des "sources", et non sur l'analyse des transformations d'ensemble, de telles études visent à une approche globale des processus de production textuelle . Ce qui ne nuit pas pour autant à la diversité des démarches : les unes s'efforçant d'articuler une poétique et une génétique "structurales", les autres d'inspiration psychanalytique cherchant à repérer l'image du travail de l'inconscient, d'autres, plus mêlées de sociologie, s'intéressant aux données sociales et idéologiques qui imprègnent les différents avant-textes ...

Concurremment s'est amorcée une collaboration avec les scientifiques (recherches sur les documents graphiques, ou traitements informatisés des variantes textuelles), dont l'avenir dira si elle peut aider à résoudre quelques

problèmes de conservation et de compréhension ...

Ne pouvant rester étranger à l'exploitation de documents dont il a la charge, le Département des Manuscrits a multiplié ses liens avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur, non seulement sur le plan des relations personnelles, mais de façon plus structurée: avec la participation de conservateurs aux travaux et colloques du CNRS, de l'Université; et la diversification des "Actions de recherche" qui, sur des fonds particuliers (comme Jules Romains, Simone Weil ou les correspondances modernes), regroupent bibliothécaires, universitaires et membres du CNRS, à des fins d'éditions ou de publications "savantes" .

C. Vers une typologie des pratiques de l'écriture ?

Il est vrai que, par leur richesse et leur diversité, les manuscrits littéraires de la Nationale introduisent de façon privilégiée à l'étude des opérations de l'écriture . Mais à feuilleter quelques uns de ces volumes, on ne peut qu'entrevoir les différences de rédaction d'un écrivain à l'autre, et partant la variété des problèmes de traitement qu'il a fallu résoudre dans chacun des cas .

Quel rapport, dans la seule création romanesque, entre les variantes barrésiennes et l'apparente linéarité des manuscrits d'Aragon ? entre l'expansion stellaire des oeuvres de Balzac et la construction en fugue de celles de Flaubert ? entre la progression régulière et érudite d'un Martin du Gard et l'écriture morcelée et tentaculaire de Proust ?

Sans prétendre établir, dans un champ aussi vaste, une typologie cohérente des manuscrits -il y faudrait d'autres études, et à tout le moins des critères pertinents de comparaison-, il est possible de distinguer grossièrement deux niveaux d'analyse, l'un macrostructurel

(celui de la composition en parties, de l'organisation d'ensemble du déroulement narratif), l'autre microstructurel (à la dimension de la page et même de la phrase) .

Ainsi opposerait-on, au premier niveau, une typologie de l'organisation à une typologie de l'invention : bien des écrivains s'acheminant vers la rédaction de leur oeuvre, à travers un plan ordonné et des étapes déterminées, dont la conception du projet d'ensemble est le nécessaire point de départ ; d'autres au contraire cherchant davantage le texte en l'écrivant .

Des premiers, Zola pourrait être l'exemple, avec le "dispositif à peu près immuable"⁽³⁾ de ses dossiers préparatoires : ébauche ("soliloque programmatique où le romancier définit, assez rapidement, un sujet, une thématique, une histoire, des rôles, un ton"), notes documentaires, documents de fiction (listes de noms de personnages ou de titres possibles), plan sommaire, plan détaillé ... jusqu'à l'écriture des manuscrits, qui ne mettent en oeuvre que des corrections de détail assez superficielles .

Même volonté organisatrice chez certains auteurs des romans du début du XXème siècle : ce sont les étapes, clairement distinctes, pour la construction des Hommes de bonne volonté de Jules Romains - où se succèdent des "dossiers généraux" (divisés en onze sections soigneusement numérotées : grands thèmes conducteurs, éléments à incorporer, ressorts et mouvements de l'action , onomastique, personnages ...), des fiches par personnages et par thèmes, des plans (dont le fameux plan "en bulles" qui traduit la volonté unanimiste d'éclatement des actions), des ébauches, des brouillons ..etc...

C'est la minutie dont témoigne Roger Martin du Gard, en préparant ses romans, à travers plans chronologiques, dossiers documentaires (y compris, dans Les Thibault, les photographies ou les reproductions de tableaux chargées d'incarner ses personnages), scénarios et rédactions de

plus en plus détaillées .

Face à cette pratique de l'organisation, qui n'a sans doute de rigoureux que l'apparence, car des transformations imprévues peuvent surgir de l'interaction d'éléments thématiques et de modalités narratives, d'autres préfèrent un parcours "à l'aventure", ainsi que le dit M. Robert Ricatte des romans de Giono : peu de scénarios ou de plans ... C'est le cas de Barrès, plus styliste qu'architecte, quand il se laisse aller à sa veine personnelle . Celui d'Aragon aussi : "Jamais je n'ai écrit une histoire dont je connaissais le déroulement, j'ai toujours été, écrivant, comme un lecteur qui fait la connaissance d'un paysage ou de personnages dont il découvre le caractère, la biographie, la destinée ." ⁽⁴⁾ Confiance exemplaire en la force imprévisible de l'Incipit ...

Quant au niveau microstructurel des phrases et des paragraphes, on y distinguerait non seulement entre ceux qui corrigent peu et ceux qui corrigent beaucoup - ce qui s'appréhende au premier coup d'oeil sur la page manuscrite -, entre ceux qui raturent ou ceux qui, comme Giraudoux, recopient, mais aussi entre les différents types de corrections, selon qu'il s'agit d'additions, de suppressions ou de substitutions .

Et pourrait y aider la célèbre dichotomie, que soulignait Barthes, ⁽⁵⁾ comparant les méthodes d'écriture des deux "séquestrés" de notre littérature , Flaubert et Proust : l'un corrigeant interminablement pour remplacer un mot par un autre, échapper au vertige des répétitions et tendre vers la finitude impossible de la phrase ; l'autre cherchant continuellement à approfondir ce qu'il écrit, dans la prolifération de son texte et le foisonnement perfectionniste de ses "paperolles" .

Dans ce domaine encore, sujets d'étude et de réflexion ne manquent pas . L'exploitation de toutes les

ressources manuscrites n'en semble qu'à ses débuts ...

1. Jean BELLEMIN-NOEL, "Reproduire le manuscrit ...", in : *Littérature*, 1977, 28, p.3-18.
2. Thérèse KLEINDIENST, cours dactylographié sur La Bibliothèque Nationale, 1982, p.VI.A.4.1-3 .
3. Henri MITTERAND, "Programme et préconstruit génétique ..", in : *Essais de critique génétique*, 1979, p.227 .
4. Louis ARAGON, Je n'ai jamais appris à écrire ..., 1969, p.10.
5. Roland BARTHES, Le degré zéro de l'écriture, 1970, p.135-144 : "Flaubert et la phrase" .

CONCLUSION

... Ces quelques réflexions ne prétendent faire le tour d'aucun problème : tout au plus ont-elle permis de souligner l'importance que revêt aujourd'hui la sauvegarde du patrimoine littéraire le plus contemporain, et d'évoquer les diverses tâches que cela implique.

Quant à l'avenir immédiat de ces fonds du Département des Manuscrits, c'est, selon les propos de son Conservateur en Chef, "le début d'un âge d'or pour les collections littéraires". Qu'en sera-t-il lorsque l'usage des communications téléphoniques aura mis fin à toutes les grandes correspondances, ou que les écrivains auront définitivement abandonné les tatonnements sur la page blanche au profit de l'enregistrement sur magnétophone ? C'est à la prospective, ou à la science-fiction, de s'en occuper ...

Pour l'instant, ce Département, héritier d'un long passé, et dépositaire avec ses manuscrits médiévaux des plus anciens témoignages de l'histoire des livres et des littératures, est largement ouvert à la modernité.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGREMY (Annie) .- Les dossiers manuscrits des Hommes de bonne volonté . In : Actes du Colloque Jules Romains, Bibliothèque nationale, 1978 .- Paris : Flammarion, 1979 .
- BARTHES (Roland) . - Le degré zéro de l'écriture, suivi de Nouveaux essais critiques . - Paris : Seuil, 1972 .
- BELLEMIN-NOEL (Jean) . - Reproduire le manuscrit, présenter les brouillons ... In : Littérature, 28, 1977, p.3-18 .
- BRUN (Bernard) . - Problèmes d'une édition génétique : l'atelier de M. Proust . In : Colloque international de textologie, Matrafüred . - 1978 .
- CALLU (Florence) . - Les manuscrits contemporains : de Marcel Proust à nos jours . In : Bulletin de la Bibliothèque Nationale, 1980, 3, p.125-133 .
- DEBRAY-GENETTE (Raymonde) .- Génétique et poétique : esquisse de méthode . In : Littérature, 28, 1977, p.19-39 .
- HAY (Louis) . - Le manuscrit : langage de l'objet . In : Bulletin de la Bibliothèque Nationale, 1978, 2 .
- HAY (Louis) . - La critique génétique : origines et perspectives . In : Essais de critique génétique . - Paris : Flammarion, 1979 . - P.227-236 .
- LUBIN (Georges) . - Les éditions de correspondances . In : Actes du Colloque de la Société d'Histoire Littéraire de la France . - Paris : A. Colin, 1968 .
- MITTERAND (Henri) . - Programme et préconstruit génétique ... In : Essais de critique génétique . - Paris : Flammarion, 1979 . - P.193-226 .
- PETIT (Jacques) . - Le grand cataclysme des corrections . In : Littérature, 28, 1977, p.40-49 .
- PIERROT (Roger) . - Les écrivains et leurs manuscrits : remarques sur l'histoire des collections modernes . In : Bulletin de la Bibliothèque Nationale , 1979, 4, p.165-177 .

RICATTE (Robert) . - Les carnets d'un romancier, Giono .
In : La publication des manuscrits inédits : actes du
Colloque CNRS- Deutsche Forschungsgemeinschaft, Paris,
1977 . - Bern : Lang, 1979 .

THOMAS (Marcel) , - Préface des : Règles pour la rédaction
des notices de manuscrits modernes . - Paris : Direction
du Livre, 1980 .

NOUVELLES ACQUISITIONS FRANCAISES 1946-1957 . - Paris :
Bibliothèque Nationale, 1967 .

NOUVELLES ACQUISITIONS FRANCAISES 1958-1971 . - Paris :
Bibliothèque Nationale, 1981 .





* 9 5 6 4 7 5 4 *